

Rédactionnel pour site internet

DES GOBELETS REUTILISABLES POUR VOS EVENEMENTS



Dans le cadre de son Programme Local de Prévention, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement a fait l'acquisition de gobelets réutilisables. Ce nouveau service permet d'éviter de produire les déchets de centaines, voire de milliers de gobelets plastiques par les buvettes lors d'une manifestation.

Que ce soit pour des événements festifs (salons, foires, fêtes patronales, festival, etc.), des rencontres sportives, des réceptions communales ou intercommunales, les associations ou les collectivités peuvent passer commande auprès du SMOCE pour l'obtention la mise à disposition à titre gratuit de gobelets réutilisables.

Aussi, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement, dans le cadre sa mission prévention des déchets, met à disposition un stock de gobelets réutilisables (10 000) aux organisateurs d'évènements qui en font la demande. **Une simple convention** pour la durée de la manifestation sera à remplir et dûment signée par les responsables d'évènements. Ce partenariat a pour objet la réduction de la production des déchets sur les manifestations en évitant l'usage de gobelets jetables. Il s'agit de faire la promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables et, par ce biais, sensibiliser sur le territoire du SMOCE les organisateurs d'évènements et le public à la prévention des déchets.

Pour s'assurer du bon retour des gobelets, il vous suffit de mettre en place un système de **consigne à 1 euro** qui responsabilise l'utilisateur. Le SMOCE vous facturera les gobelets non restitués à 1 euro la pièce. Pour vous faciliter le dispositif auprès des consommateurs, le SMOCE peut vous fournir des affiches qui relaient l'information. Enfin, les agents du Syndicat s'assureront du comptage et récupéreront les gobelets, que vous aurez au préalable rincés, le SMOCE se chargeant du lavage.

Pour plus de renseignements, contacter le SMOCE au 04 71 63 87 64 ou par mail à contact@smoce.fr.



Ecoutez notre émission «Ensemble, réduisons nos déchets» diffusée quatre fois chaque mois sur les ondes de Jordanne FM.

97.2 Mhz. à Aurillac, 95.4 Mhz. à Polminhac, 91.5 Mhz. à Mauriac, 95.1 Mhz. à Saint-Flour, 106.8 Mhz. à Maurs.

Le SMOCE en bref

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) a été créé en 2008 pour réaliser et exploiter tous les nouveaux équipements ou nouvelles opérations visant à traiter, valoriser ou réduire les déchets collectés par ses collectivités adhérentes, de la meilleure façon et à moindre coût. L'ambition du Syndicat est de porter un vrai projet global innovant et responsable, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, pour que les contraintes d'hier deviennent de véritables opportunités économiques et environnementales pour aujourd'hui et demain.

Contact presse :

Frédéric Chabaud

Chargé de communication



Village d'entreprises - Parc d'activités de Tronquières

14 avenue du Garric

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 63 87 64 – Fax : 04 71 63 87 65

Email : communication@smoce.fr

Visitez notre site internet : www.smoce.fr

www.smoce.fr
Le site pour bien trier !

